

Bienvenue au tennis de table FSGT - Saison 2021/2022

Après deux saisons quasiment blanches, nous espérons le retour de tous les pongistes FSGT à nos tables malgré la nécessité de présenter un « pass'sanitaire » à l'entrée des salles de sport.



Lors d'un tournoi départemental à Marignane en février 2019

L'activité tennis de table FSGT

Le but poursuivi par les membres de la CDA est de proposer aux joueurs de **tous niveaux** des activités valorisantes en privilégiant des **valeurs humaines** (convivialité, respect, fair-play) et sportives (règlement, discipline, éthique) sans élitisme ; notre CDA est une structure très réduite et très souple au sein de laquelle chaque club se fait représenter par un responsable et/ou un adhérent de son choix de façon à faire entendre sa voix et participer à l'évolution de notre pratique (notre sport dans notre fédération); à travers ces délégués, chaque adhérent peut faire remonter ses préoccupations qui seront donc entendues. Notre CDA participe également aux travaux de la CFA et notre représentant peut y porter notre parole. Avec plus de 30 ans d'existence et d'expérience, nous restons en recherche permanente des meilleures formules possibles dans tous les domaines.

Les compétitions : les formes des épreuves permettent à tous de jouer beaucoup, tout est prévu pour rassembler et faire jouer, l'élimination est un dernier recours.

Chaque année, de trois à cinq tournois individuels sont prévus de même que des épreuves par équipes; certains sont des supports de qualification pour les épreuves fédérales ; tous les tours individuels regroupent toutes les catégories d'âge, de sexe et de classement et permettent à chacun de marquer des points au classement départemental, c'est ce classement par points qui détermine l'attribution des titres remis lors du dernier tour .

Les actions de formation :

Chaque année, peuvent être organisées des sessions locales (forme et longueur à définir) de formation en arbitrage, juge-arbitrage ou entraînement spécifique à la discipline, ainsi que des stages sportifs de sélection et/ou de perfectionnement selon le public visé. On peut aussi s'inscrire aux sessions fédérales.

La CDA recherche des juges-arbitres pour préparer et/ou gérer les tournois, formation gratuite et adaptable selon besoins

Tous les sports pour tous , et le plus haut niveau possible pour chacun

Calendrier sportif 2021/2022

Epreuves fédérales (championnats de France FSGT)

Vétérans : 23 et 24 octobre 2021 à Odos (Hautes Pyrénées)
Seniors : 19 et 20 février 2022 à Parthenay (Deux-Sèvres)
Equipes : 23 et 24 avril 2022 à Limay (Yvelines)
Jeunes : les 4 et 5 juin 2022 à Cozes (Charente Maritime)
Hard-bat : les 21 et 22 mai 2022 à Longlaville (Meurthe et Moselle)

Epreuves départementales individuelles (simples et doubles) toutes catégories

1er tour, qualificatif pour les fédéraux individuels seniors : **11 novembre 2021 à Rognac**
 2ème tour, qualificatif pour les fédéraux individuels jeunes : **27 février 2022 à Berre**
 3ème tour, journée des titres : **12 juin 2022 à Marignane**

Epreuve départementale par équipes toutes catégories

Tour unique, qualificatif fédéraux par équipes seniors : **19 décembre 2021 à Velaux**

Epreuve individuelle « open »

Promotion de l'activité hors championnat :
1er mai à Rognac

Les dates et lieux ci-dessus sont donnés sous réserve de disponibilité des salles aux jours souhaités Et sous réserve des conditions sanitaires



Fédéraux jeunes 2019 à Taule (Finistère)

Une autre conception des épreuves !

FSGT :
Le sport autrement

- convivialité et esprit solidaire

Pour les championnats départementaux individuels et par équipes, tous les joueurs de toutes les catégories d'âge, de sexe et de classement jouent en même temps au même endroit*, tous les tableaux démarrent en même temps* et les finales sont jouées simultanément*, tous les tournois comprennent des récompenses en nature (pas d'argent)

- un sport qui n'élimine pas * et qui sélectionne sur la motivation

Au plan départemental, les épreuves sont conçues pour faire jouer un maximum de parties à tous et pour retarder le plus possible, voire supprimer, toute élimination .

Au plan fédéral, les formules sont différentes selon les niveaux, mais poules uniques de classement, classement intégral ou avec consolante sont privilégiés. Les règles de qualification reposent essentiellement sur la participation aux épreuves locales et non sur les résultats qui y sont acquis .

- un sport presque sans argent

Les frais d'engagement aux tournois départementaux sont modiques (**3 euros par tour et par joueur**), ils sont versés au club organisateur qui les utilise pour doter le tournoi en lots, cadeaux et/ou trophées.

Les frais d'engagement aux épreuves fédérales sont à peine plus onéreux (**9 euros par engagement en simple ou double, 36 euros par équipe**).

Pas de prime, mais pas d'amendes, pas de droits de mutation ...

- un sport avec aussi des rencontres amicales et le sens de l'accueil

Chaque année, nous nous efforçons de faire en sorte de rencontrer des pongistes d'autres départements ou d'autres fédérations, et les clubs peuvent proposer à des pongistes non encore licenciés de participer à l'un de nos tournois à titre d'essai grâce à la souscription d'une carte journalière.

- un sport ouvert aux idées nouvelles

Les épreuves ne sont pas « figées » pour l'éternité et toute suggestion permettant de jouer plus et mieux est la bienvenue, c'est pourquoi les joueurs sont consultés et écoutés régulièrement et lors de l'Assemblée Nationale de l'Activité.

* dans toute la mesure du possible



Un tournoi à Aubagne en mai 2015

Où ponger en FSGT dans le 13 ?



Les clubs actuellement actifs auprès desquels on peut pratiquer ou se renseigner sont :

ASC Lanbernac (Berre)

Œuvres de Jeunesse Timon David
(Marseille 7ème)

Ailes Sportives Airbus Hélicoptères
(Marignane)

Union TT Rognac

ASA Ping Velaux

Membres de la CDA au 31/08/21

Cette liste peut évoluer au fil de la saison

Référent : Bernard Gioda - 06.41.43.26.04

Courriel : bernard.gioda@laposte.net

JA fédéral : Sylvie Gioda - 06.09.10.00.60

Courriel : lagiodacie@outlook.fr

Représentants des clubs

Jean-Christophe Schmidt - 06.28.38.20.78

Courriel : jeanschmidt@free.fr

Tapha Khimoun - 06.71.86.09.91

Jacques Jeangeorges - 06.87.43.21.84

Courriel : jeangeorges.jacques@yahoo.fr

Benoît Pernice - 06.70.09.49.39

Courriel : benoit.pernice@airbus.com

Jérôme Coisy - 06.61.71.60.32

Courriel : ping@asa-concept.fr

René Scieurca - 06.09.26.33.34

Courriel : ping@asa-concept.fr

Julien Olivier - 06.61.92.07.96

Courriel : julienolivier13340@gmail.com

Grégory Piola - 06.18.11.29.16

Courriel : piola.gregory@gmail.com

Contacts administratifs et sportifs Comité 13 FSGT

10 rue Girardin, 13007 Marseille

Tel : 04 91 59 86 10—Fax : 04 91 59 86 11

Co-Présidents : J-Yves Fauchon et J-Louis Mense

Référent sports de raquette : Patrick Martinez

Référent de la CDA tennis de table: Gioda Bernard

Coordinateurs de la CFA tennis de table :

Gilbert Elles, Lingolsheim (67)

et Luc Bilhant, Calais (62)

affiliation :

à effectuer auprès du comité :

appeler et demander Thierry Montcel (accueil) ou Patrick Martinez (référent raquettes); le dossier d'accueil des nouveaux clubs et tous les documents nécessaires à l'affiliation sont disponibles sur simple demande



Un fonctionnement en toute liberté

pratiques : la CDA ne connaît actuellement que les clubs évoluant en compétition et se préoccupe surtout de gérer les épreuves et leurs suites (titres, qualifications fédérales, etc ...), elle n'a aucune ingérence dans les clubs qui peuvent à leur choix faire coexister compétition et loisir ou ne faire que du loisir; elle leur propose des formations (entraîneurs, arbitres, juge-arbitres, perfectionnement de joueurs, etc ...) en fonction de leurs besoins. Tout élargissement de ses activités à la demande des clubs est envisageable.

effectifs : chaque saison, trois à six clubs sont actifs dans la pratique, et les épreuves départementales rassemblent une cinquantaine de joueurs de toutes catégories.

fonctionnement : la CDA est un organe technique lié à la pratique de l'activité et dont le fonctionnement se veut à la fois collégial, pertinent, efficace et économique

A) les sessions de la CDA

Elles réunissent autour du référent de la CDA les représentants de chaque club désignés par ce dernier (c'est généralement le président ou le responsable de section, à défaut tout adhérent mandaté peut siéger), l'idée étant que chaque club puisse faire remonter ses remarques quelles qu'elles soient (périodicité : une session préparatoire en début de saison, puis une session à l'issue de chaque tournoi sur le lieu de l'épreuve ; objectifs : développement de l'activité, calendrier et implantation des épreuves, programme de formation, résultats des épreuves, qualifications aux épreuves fédérales, réflexion permanente sur les épreuves, classement des joueurs, ...); les permanents et élus du comité et de la CFA y sont les bienvenus.

B) les commissions de juge-arbitrage

Elles réunissent les membres de la CDA et les juge-arbitres fédéraux du département quelques jours avant chaque tournoi et après la clôture des inscriptions de l'épreuve concernée, et ont pour mission de préparer le tournoi (règlement, constitution des tableaux, des poules, etc ...), elles se tiennent dans un lieu choisi par l'organisateur de l'épreuve concernée ou le JA.

Épreuves internationales



Diverses épreuves officielles (championnats de la Confédération Sportive Internationale Travailiste, Jeux Travailistes mondiaux) ou amicales (ex: Festival des Balkans en Bulgarie en 2003, échanges France/ Belgique, semaine au Japon en mai 2014, etc) permettent aux pongistes FSGT sélectionnés par la Commission fédérale de disputer des compétitions au niveau international; régulièrement, les joueurs du CD 13 sont invités aux stages préparatoires et/ou aux épreuves. En 2017, Nans Chomienne était dans l'équipe coachée par Bernard Gioda aux Jeux Sportifs mondiaux en Lettonie, à Riga.



Délégation tennis de table FSGT Riga 2017

La CDA 13 et les grandes épreuves

1—participation aux épreuves internationales (depuis 2001 notre département est concerné) :

Depuis plus d'une décennie, la plupart des épreuves internationales auxquelles la CFA tennis de table FSGT a participé ont compté des joueurs et/ou cadres issus des Bouches du Rhône

2—organisations d'épreuves fédérales dans le département

En 1989 : organisés par le Lanbernac à Berre, championnats fédéraux séniors par équipes (80 joueurs, 16 tables, 2 jours)

En 1991 : organisés par le Lanbernac à Berre, championnats fédéraux 3ème et toutes séries (80 joueurs, 16 tables, 2 jours)

En 1998 : organisés par le Lanbernac à Rognac, championnats fédéraux jeunes (300 joueurs, 32 tables, 3 jours)

En 2001 : organisés par le Lanbernac à Berre, championnats fédéraux des vétérans (85 joueurs, 16 tables, 2 jours)

En 2003 : organisés par Rognac UTT à Rognac, championnats fédéraux séniors 3ème et toutes séries et équipes (80 joueurs, 20 tables, 3 jours)

En 2006: organisés par Rognac UTT à Rognac, championnats fédéraux séniors NC, 5ème et 4ème série (150 joueurs, 20 tables, 2 jours)

En 2008: organisés par le Lanbernac à Berre, championnats fédéraux des vétérans (130 joueurs, 18 tables, 2 jours)

*L'adversaire est
l'ami
qui me fait progresser*

Déroulement des tournois départementaux FSGT

1 - Règles générales : La commission de juge-arbitrage constitue les tableaux en fonction des inscriptions (voir le règlement départemental complet à ce sujet) .

2 - Horaires : A l'heure dite (en général, 9h), chaque responsable de club fait le bilan des présents et des absents et communique la liste des forfaits au JA de table. Le déroulement de chaque tableau et la composition des poules de départ sont affichés dans la salle. Chacun joue un maximum de parties, on termine généralement en fin d'après-midi .

3 - Gestion : Après la session de la commission de juge-arbitrage, le JA ayant l'épreuve en charge établit un plan d'occupation des tables (P.O.T.), révisable en cours d'épreuve en fonction des forfaits et des cas particuliers. Le but est de démarrer autant que faire se peut tous les tableaux en même temps et de jouer toutes les finales ensemble et le plus tôt possible. Les joueurs et arbitres doivent éviter toute perte de temps inutile pour permettre de respecter les horaires prévus.

documents de référence :

- règles du jeu ITTF
- règlement départemental FSGT
- plaquette des épreuves fédérales FSGT

Attention :

Le découpage des catégories d'âge se fait par saison et est spécifique à notre fédération; le classement FSGT lui aussi est particulier

Catégories d'âge 2021/2022

poussins :	nés après le 30/06/2012	
benjamins :	nés entre le 01/07/2010 et le	30/06/2012
minimes :	nés entre le 01/07/2008 et le	30/06/2010
cadets :	nés entre le 01/07/2006 et le	30/06/2008
juniors :	nés entre le 01/07/2004 et le	30/06/2006
seniors :	nés entre le 01/07/1981 et le	30/06/2004
vétérans I :	nés entre le 01/07/1971 et le	30/06/1981
vétérans II :	nés entre le 01/07/1961 et le	30/06/1971
vétérans III :	nés entre le 01/07/1951 et le	30/06/1961
Vétérans IV :	nés avant le 30/06/51	

Les bénévoles ont fort à faire pour permettre aux joueurs de pratiquer et bien les accueillir



Pour que le sport change ma vie, la FSGT change le sport

Les compétitions fédérales

- championnat de France FSGT vétérans :

samedi et dimanche toute la journée, formes variables selon le nombre d'engagés dans chaque tableau avec pour le JA un but essentiel : faire jouer tout le monde le plus possible, pas de quota, généralement fin octobre

- championnat de France FSGT seniors toutes séries :

pour les seniors (et vétérans) dames et messieurs (juniors admis), tableaux de simples par catégorie d'âge, de sexe et de classement, doubles dames, messieurs et mixtes, les quarts de finalistes 3ème série sont qualifiés pour le tableau toutes séries, inscription au choix dans sa série ou en série supérieure, début le samedi matin, fin le dimanche vers 18h ; pour les simples, poules de 3 ou 4 avec deux qualifiés pour le tableau final, pas de quota, généralement entre le 15/01 et le 15/02 . Consolantes prévues.

- championnat de France FSGT par équipes :

du samedi matin au dimanche après-midi, pour les cadets, juniors, seniors et vétérans dames et messieurs, pas de quota. Equipes 3 ou 4 joueurs (indifféremment masculins ou féminines), avec rencontre en cinq parties dont un double, chaque rencontre oppose 3 de ces joueurs, chaque joueur y joue deux parties. Selon la valeur des joueurs, l'équipe est placée en Fédéral 1, Fédéral 2, Fédéral 3 et plus si nécessaire. Date variable entre mars et mai.

- championnat de France FSGT des jeunes :

sur 2 jours à Pentecôte à partir du samedi 9h jusqu'au dimanche 17h, dans chaque catégorie d'âge de poussins à juniors sont proposés les tableaux de simples filles et simples garçons, doubles filles et doubles garçons, doubles mixtes; pas de quota de qualification.

-championnat fédéral de hard-bat : sur 2 jours en fin de saison, du samedi 13h au dimanche 17h, ping « à l'ancienne » avec picots sans mousse, simples et doubles en dames et messieurs par catégories de classement, pas de quota.

Certains joueurs (jeunes et toutes séries) peuvent être repérés par les instances fédérales en vue de leur sélection pour les championnats internationaux de la CSIT .

A noter aussi le fait que les mouvements financiers sont réduits au minimum, et que la plupart des acteurs du tennis de table FSGT sont des bénévoles à 100% (y compris les juges-arbitres et les responsables fédéraux).

Documents fédéraux en ligne

Référentiel entraîneur Tennis de table FSGT

La première version de ce recueil destiné à la formation des animateurs et entraîneurs est disponible auprès du rédacteur. La mise à jour en conformité avec les exigences du brevet fédéral est en cours de rédaction.

Plaquette CFA tennis de table saison 2021/2022

Document reprenant les règlements des épreuves fédérales et divers renseignements pratiques liés à l'activité, accessible sur le site de la FSGT